

# PREIGNAC LE MAG

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PREIGNAC — janvier 10



**2010 : NOUVEAUX DÉFIS  
ET GRANDES DÉCISIONS**

[www.preignac.fr](http://www.preignac.fr)



## L'ÉDITO DU MAIRE



**2010, une année  
de nouveaux défis**

En ce début d'année, je viens vous offrir mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Je ne méconnais pas les difficultés de bon nombre d'entre vous : le chômage, les charges

financières, etc. Ces difficultés risquent fort d'être aggravées par les réformes récentes, en particulier la suppression de la taxe professionnelle. Nous veillerons à ce que l'impôt soit maintenu dans des limites raisonnables. Comme vous avez pu le constater, la part communale des 3 taxes n'a pas augmenté dans les impôts en 2009.

Néanmoins, c'est par l'impôt que sont financées les dépenses liées à l'école, la garderie, la cantine, l'entretien des bâtiments communaux et leur modernisation, etc. C'est donc à nous de trouver le juste équilibre entre la modernisation de notre commune, les économies à réaliser, et l'impôt. Ce sera là l'essentiel de notre travail, pour le bien de Preignac et de ses habitants.

Jean-Pierre Manceau

Maire de Preignac et Vice-Président de la CDC de Podensac

## SOMMAIRE

## BILAN P 3

2010, l'année du renouveau et des grandes décisions

## PERSPECTIVES P 5


Projets en cours, les grandes lignes

## TEMPS LIBRE P 6

planning des manifestations 2010  
Zoom sur Puls 33

## PREIGNAC PRATIQUE P 8

Site internet, déchets verts, déchetterie,  
lutte contre les vols : l'opération s'étend aux vacances scolaires

PREIGNAC LE MAG est le journal communal édité par la municipalité de Preignac  
1, Place de la Mairie - 33210 Preignac - Tel. : 05 56 63 27 39 - mairie.preignac@wanadoo.fr - www.preignac.fr  
Directeur de la publication : Jean-Pierre Manceau - Rédacteur en chef : Didier Faugère - Photos : DR  
Conception, réalisation et rédaction : S. Delamarre Duboc - Impression : Sauternes Impression à Toulonne  
Dépot légal à la parution - Reproduction même partielle interdite - Imprimé sur papier 100% recyclé. 

## Retour sur 2009 et...

## SES DERNIÈRES RÉALISATIONS

**A l'aube de cette nouvelle année, l'heure est au bilan. Retour sur les principales actions des derniers mois de l'année 2009.**

## Sécurité : fonctionnement de la sirène d'alerte

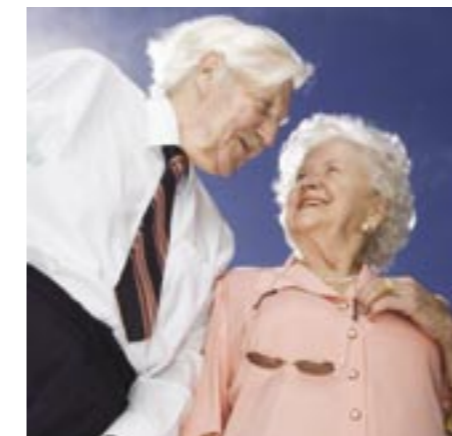
À compter du 3 février 2010, et conformément au décret 90-394 du 11 mai 1990, **la sirène d'alerte de la commune sera déclenchée le premier mercredi de chaque mois à midi afin de s'assurer de son bon fonctionnement.**

Le signal sonore de cet exercice est un coup long d'une minute.

Depuis le début du mois de janvier, un document détaillant les différents codes de fonctionnement de la sirène d'alerte a été élaboré par la Préfecture. Il est disponible en Mairie et sera distribué ultérieurement à la population.



## Etude gérontologique



L'étude gérontologique menée par la Mutualité Sociale Agricole (MSA) à la demande de la Communauté de Communes de Podensac vient de se terminer. Elle avait pour principal objectif de dresser un bilan de l'existant (mode de vie, santé, isolement, autonomie, accès aux offres de soins, etc.). Les réponses vont désormais être analysées afin d'évaluer les besoins spécifiques (habitat, structures d'accueil, aides aux offres de services) et le résultat de cette étude sera remis à la Communauté de Communes en avril prochain. Nous remercions les enquêteurs et enquêtrices bénévoles pour leur aide, mais aussi les Preignacaises et les Preignacais qui ont accepté aimablement de répondre aux questionnaires proposés.

## Rénovation de l'église Saint Vincent

Magdelaine, la cloche de l'église a été entièrement rénovée avant d'être remontée dans le clocher, le 3 décembre dernier. Une centaine de personnes a assisté à sa bénédiction, fin novembre, par le Vicaire Principal Gérard Faure.

Parallèlement, le cadran de l'horloge qui était vétuste a été changé. On peut désormais y lire l'heure à nouveau... Sur fond blanc, conformément au cadran original.

Enfin, les travaux visant à remanier la toiture et la charpente de la sacristie ont débuté. D'un montant total de 40 000 €, ils seront subventionnés à hauteur de 15 000 €.





## Illuminations de Noël



De nouveaux décors lumineux ont été installés dans le bourg pour les fêtes de Noël et notamment à la salle des fêtes, à Boutoc, au quartier Lamothe, au Haire, au Puch, à Médudon et sur l'église... Église dont le clocher à également été mis en lumière.

Au fil des années et en fonction du budget, la Municipalité envisage d'installer d'autres décorations lumineuses.

## Nouveaux jeux pour les enfants

Comme indiqué dans la précédente édition de *Preignac le mag*, 4 nouveaux jeux ont été installés dans le square situé devant l'ancienne maternelle. Cet espace qui a été créé spécialement pour les petits preignacais est désormais terminé.

Par ailleurs, la Municipalité a fait l'acquisition d'un nouveau complexe ludique. Il a été installé dans la cour de l'école maternelle.



## Repas des Aînés

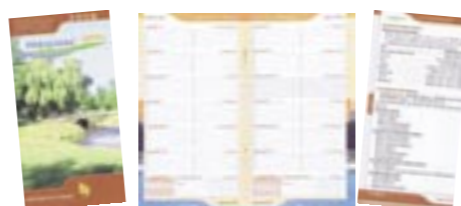


Le 16 décembre 2009, nos aînés Preignacais et Barsacais se sont retrouvés, dans une ambiance chaleureuse, à la salle Bastard pour le traditionnel repas de Noël. Les convives ont apprécié la qualité du service assuré par le Relais de Sensey et son animation. Afin de permettre à toutes et tous de partager ce moment de convivialité, le minibus de la commune a été mis à la disposition des Preignacais pour que ceux n'ayant pas de moyen de locomotion puissent se rendre à Barsac.

## L'agenda communal

Pratique et utile, l'agenda communal 2010 vient d'être distribué. À l'image de l'agenda 2009, cette seconde édition n'a rien coûté à la commune. En effet, l'agenda a été entièrement financé par les encarts publicitaires des annonceurs.

Nous les remercions encore pour leurs contributions.



## La vie associative



Les principales manifestations organisées par les associations preignacaises, pour cette années 2010, sont déjà connues (cf planning en pages 6 & 7). Depuis deux ans, elles sont de plus en plus nombreuses et elles nécessitent donc des moyens humains et techniques plus importants. Cette année encore, la Municipalité s'efforcera d'aider et de soutenir, dans la mesure de ses possibilités, les associations afin de créer un tissu associatif accessible à tous et dynamisant pour la commune.

# 2010, l'année du renouveau ET DES GRANDES DÉCISIONS

**Zoom sur les principaux projets qui vont marquer un tournant à la fois pour la qualité de vie, le confort, la sécurité et le développement de notre village.**

## Réhabilitation de la salle des fêtes

Au-delà des travaux de peinture réalisés dès notre élection, une réhabilitation complète de la salle des fêtes est indispensable. Dans cet objectif, un appel d'offres a été lancé l'été dernier. A l'issue de la procédure, c'est à un cabinet d'architectes bordelais « Atelier Porvisoire » que le projet a été confié. Selon le planning théorique, les travaux devraient se terminer dans les 12 mois suivants le début de la réhabilitation.



## La future crèche se précise

Le choix de la Communauté de Communes s'est porté sur Preignac pour implanter le troisième multi-accueil de notre territoire. Il sera édifié à l'ancienne école du Haire où les salles existantes pour les associations seront entièrement rénovées dans le courant de l'été prochain. La Communauté de Communes venant d'acheter à la commune le terrain destiné à accueillir la future crèche, la Municipalité a donc lancé les travaux de démolition de l'ancienne maison du Directeur.



## Un nouveau plan de circulation

Pour des raisons de sécurité, la Municipalité souhaite modifier l'actuel plan de circulation du village. L'objectif est d'en élaborer un nouveau, éliminant les zones dangereuses. La réunion publique du 10 novembre 2009 a permis d'associer la population à ce projet dès le stade de la réflexion, mais aussi de lui présenter de nouveaux projets d'équipements pour la sécurité des enfants et des parents se rendant à pieds à l'école. Ainsi, il est prévu de réaliser un trottoir allant de la Place Faubourguet jusqu'au nouveau plateau traversant du carrefour du cimetière.

## Bientôt, un skate park

Les démonstrations de skate organisées place de la Mairie ont confirmé que le projet de skate park était très attendu par les jeunes Preignacais... Nous espérons sa réalisation dans le courant 2010. Au regard des nombreuses demandes, exprimées grâce à la boîte à idées, le projet de Skate park, a préalablement fait l'objet d'une étude de faisabilité lancée par la Municipalité en partenariat avec le Conseil Général de la Gironde.



## Planning des manifestations 2010

# LES RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER CETTE ANNÉE

### FEVRIER

- Vendredi 12** : loto des écoles (salle des fêtes)
- Samedi 13** : soirée Country (salle des fêtes)
- Dimanche 21** : loto organisé par le Football (salle des fêtes)
- Dimanche 28** : loto organisé par le Football (salle des fêtes)

### MARS

- Du lundi 1<sup>er</sup> au jeudi 4** : bourse au BAZAR (salle des fêtes)
- Vendredi 26** : carnaval des écoles (salle des fêtes)
- Dimanche 28** : loto du Football (salle des fêtes)

### AVRIL

- Dimanche 11** : vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes (stade)
- Dimanche 11** : journée Country (salle des fêtes)
- Du Mardi 20 au Jeudi 22** : stage de judo (stade et salle des fêtes)
- Lundi 26 au jeudi 29** : bourse aux vêtements d'été (salle des fêtes)

### MAI

- Samedi 1er** : rallye Vélo organisé par le Comité des Fêtes
- Dimanche 2** : vide-grenier organisé par l'APPE (stade)
- Du mercredi 5 au dimanche 30** : tournoi de tennis
- Vendredi 14** : concours de pétanque « National Vétérans » organisé par le Bybe Preignacais
- Dimanche 16** : vide-grenier & concours de pêche organisés par le Bouzig Preignacais (Sanches)

### JUIN

- Dimanche 6** : vide-grenier à Boutoc
- Samedi 12** : randonnée pédestre nocturne organisée par le FCPB (stade)
- Samedi 19** : fête de la musique organisée par les Ateliers de la main vivante (salle des fêtes)
- Samedi 26** : fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes (salle des fêtes)
- Samedi 26** : fête du Judo (le Haire)

### JUILLET

- Du vendredi 2 au lundi 5** : fête de Boutoc

### AOUT

- Lundi 30** : bourse aux vêtements d'hiver (salle des fêtes)

### SEPTEMBRE

- Mercredi 1er et jeudi 2** : bourse aux vêtements d'hiver (salle des fêtes)
- Dimanche 5** : forum des associations
- Dimanche 12** : vide-grenier organisé par le Bybe Preignacais (stade)

### OCTOBRE

- Dimanche 3** : Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes (stade)
- Samedi 30** : soirée Halloween (salle des fêtes)

### NOVEMBRE

- Lundi 1er au jeudi 4** : bourse aux jouets (salle des fêtes)
- Dimanche 7** : course la Raisin d'or organisée par Les Baroudeurs du Sauternais

### DÉCEMBRE

- Samedi 4** : Téléthon (salle des fêtes)
- Samedi 11** : soirée théâtre (salle des fêtes)
- Samedi 11** : marché de Noël (stade)

*Toutes les informations concernant les manifestations sont consultables sur le site internet de Preignac.*

[www.preignac.fr](http://www.preignac.fr) Rubrique Agenda

## Zoom sur l'association P.U.L.S 33



Créée en mai 2009 par une petite équipe souhaitant mettre son temps libre au service des familles, l'association P.U.L.S 33 a pour objectif d'organiser des bourses permettant aux personnes du Sud-Gironde de vendre et d'acheter à un prix modique les objets de la vie courante. Depuis

juillet 2009, P.U.L.S 33 a organisé 3 bourses. Devant le succès de ces premières initiatives, d'autres sont d'ores et déjà programmées pour 2010 : vêtements, jouets, puériculture, bazar etc.

### *Comment ça marche ?*

Du dépôt de vos articles, en passant par l'étiquetage, la vente, le

rangement, et le remboursement... Les bénévoles s'occupent de tout. L'association retient 10 % sur les ventes, permettant ainsi d'acheter du matériel.

### *Dimension sociale...*

Les manifestations de l'association permettent d'échanger, de rencontrer et de partager... Mais

pas seulement. C'est aussi, pour les foyers modestes, la possibilité de s'équiper à prix doux.

### *... Et environnementale*

Enfin, c'est également l'occasion de donner une seconde vie à des objets usuels qui ne sont plus utilisés mais qui peuvent encore faire le bonheur d'autres familles.

P.U.L.S 33



Tel : 06 .72.33.73.91  
Email: [puls33@laposte.net](mailto:puls33@laposte.net)  
Site : [www.puls33.sitew.com](http://www.puls33.sitew.com)



## Zoom sur ...

# DE NOUVEAUX SERVICES



## www.preignac.fr, suivre l'info en direct

Depuis quelques mois, la fréquentation du site internet de la commune est en très nette augmentation : près de 100 connexions par jour, soit environ 3 000 par mois et plus de 150 abonnés à la newsletter.

S'inscrire à la lettre d'informations de Preignac, c'est la garantie de recevoir, directement dans votre boîte mail, toute l'actualité de votre commune : manifestations à ne pas manquer, temps forts de la vie communale, informations pratiques... Pour cela, il suffit de vous inscrire sur la page d'accueil du site [www.preignac.fr](http://www.preignac.fr).



## Déchets verts : nouveaux horaires

Afin d'éviter aux Preignacais de se rendre à la déchetterie de Virelade pour déposer leurs déchets verts, un espace surveillé et spécifiquement dédié à recevoir ce type de déchets a été aménagé dans le quartier Paloumat.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2010, le dépôt des déchets verts sera ouvert à tous les preignacais :

**tous les samedis matins de 8h30 à 11h30 (fermé le mardi après-midi)**



## Nouveau à la déchetterie de Virelade

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, date à laquelle, la CDC a repris la gestion de la déchetterie de Virelade, il est possible de venir y déposer de nouveaux types de déchets :

**Les produits électriques et électroniques** : électroménager, ordinateurs, télévisions, écrans, ...

**Les déchets ménagers spéciaux** : acides, soude, ammoniac, peintures, vernis, cires, colles, mastics, cosmétiques, solvants, combustibles, produits phytosanitaires, aérosols, liquide de refroidissement, filtres à huile.

**Les piles.**



## Prévention contre les cambriolages

Afin de poursuivre la lutte contre les cambriolages, l'opération qui consistait à signaler sa période d'absence à la Brigade de Gendarmerie n'est plus réservée aux seules vacances d'été mais étendue aux autres périodes de vacances scolaires. En cas, d'absence prolongée, le bon réflexe consiste également à informer vos voisins de vos dates de départ et de retour.

**[www.preignac.fr](http://www.preignac.fr) - [www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr) - Gendarmerie : 05 57 98 10 40**